TFP
SESSION 2025/2026

CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT DE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

• LES DATES CLÉS

15 SEPTEMBRE 2025
Fin des inscriptions

26 SEPTEMBRE 2025
Tests de sélection (si besoin)

02 OCTOBRE 2025
Le positionnement

02 OCTOBRE 2025
Début en formation

18 AOÛT 2026
Fin de la formation

• UN TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE POUR QUELLE CARRIÈRE ?

Le titulaire du titre professionnel «Chargé de Développement d'une Structure Associative Sportive» peut exercer à temps plein ou à temps partiel dans des structures ou groupements de structures, en majorité des associations sportives, des collectivités,

Il est amené à occuper des postes de responsable administratif et financier, chargé de développement, chargé de communication, chargé de mission, chargé de projet évènementiel, chef de projet partenariats, etc. Dans ce cadre, le détenteur du TFP CDSSA est un acteur clé au sein des organisations sportives.

• LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a comme objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :
- Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative
- Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative
- Gérer les activités sportives et leurs équipements au sein de la structure sportive associative
- Organiser un évènement ponctuel au sein de la structure sportive associative

• L'ORGANISATION DE LA FORMATION

– LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule dans les locaux du LOU Rugby, au sein du Matmut Stadium de Gerland, Lyon 7ème.

– PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation, sont les suivantes :

1/ Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :
- « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

2/ Être âgé de 18 ans à l'entrée en formation.

3/ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum.

4/ Attester d'une expérience au sein d'une association sportive d'au moins d'un an.

– L'INSCRIPTION DES CANDIDATS

Un dossier d'inscription
Le dossier d'inscription est à compléter en ligne au plus tard le 15 **SEPTEMBRE** 2025 délai de rigueur https://formation.lourugby.fr/dossier-de-candidature-pour-la-formation-cdssa-20242025

Des épreuves de sélection *(si le nombre de candidats l'exige)*
Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection qui se dérouleront si le nombre de candidats le nécessite, le **26** septembre 2025.

Elles seront composées :
- D'une épreuve orale centrée sur le projet professionnel du candidat ;
- D'une épreuve écrite permettant d'évaluer les capacités rédactionnelles et les connaissances du candidat en lien avec des structures sportives.

LYON LOU RUGBY 1896 FORMATION

«Des formations performantes sur tous les terrains» !

– LA DURÉE ET LE RYTHME DE FORMATION

FORMATION DE 11 MOIS, DE OCTOBRE 2025 À AOÛT 2026, COMPORTANT :

- **512** heures de formation en présentiel, composées en majorité de séquences se déroulant jeudi et vendredi au sein du Matmut Stadium de Gerland.
- **90** heures de formation à distance.
- 14 heures d'accompagnement à distance, en cas d'utilisation d'une deuxième session de formation.
- 500 heures au minimum en structure de mise en situation professionnelle.

La formation est éligible à l'apprentissage (35 heures hebdomadaires) et à tous types de «statuts».

– LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnels, interventions d'experts, études de cas, analyses de pratiques professionnelles, etc...

– LES MOYENS MATÉRIELS & HUMAINS

- Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels de structures sportives.
- Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée (temps de connexion calculés).

– LES MODALITÉS DE CERTIFICATION

BC 1 : Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative :

- **Production et soutenance orale suivie d'un entretien d'un dossier professionnel à partir d'un projet de développement que le candidat aura contribué à définir et/ou mettre en œuvre au sein de sa structure d'alternance au regard des moyens et ressources disponibles.**

BC 2 : Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative :

- **Production et soutenance orale suivie d'un entretien de trois notes opérationnelles sous forme de livrable synthétique (une note par activité professionnelle) permettant d'identifier formellement le contexte, les points de vigilances, les préconisations et les modalités de mise en œuvre.**

BC 3 : Gérer les activités sportives et leurs équipements au sein de la structure sportive associative :

- **Épreuve 1 : production et soutenance orale suivi d'un entretien d'un dossier professionnel sur les activités et installations de la structure à partir de l'analyse de situations professionnelles vécues par le candidat.**
- **Épreuve 2 : présentation de deux cas pratiques mis en œuvre au cours de l'alternance. Elles doivent permettre au candidat de présenter les actions concrètes qu'il a pu mettre en œuvre au sein sa structure en termes :**
  - o D'inscription de la structure dans une démarche RSE/RSO
  - o De prévention des risques en matière d'hygiène et de sécurité dans le cadre des activités proposées et en lien avec les installations.

BC 4 : Organiser un évènement ponctuel au sein de la structure sportive associative :

- **Production et soutenance orale suivi d'un entretien d'un dossier technique de faisabilité d'un évènement ponctuel.**

Le titre à finalité professionnelle, en cas d'obtention des 4 blocs de compétences, est délivré par la Branche du Sport. Aucun bloc de compétences ne permet de rattraper un résultat insuffisant dans un autre bloc de compétences.
L'obtention du titre à finalité professionnelle est également possible en VAE.

• ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation.

Votre contact : Yanis Chaise, yanis.chaise@lourugby.fr

• STATISTIQUES DE LA FORMATION

SESSION 2024-2025 :
7 candidatures - 7 entrées en formation
Taux de présentation: 86%
Taux de réussite 100% (sous réserve du jury plénier)

• BASE LÉGALE DU DIPLÔME

Niveau de qualification :
Niveau 5

Inscrit au RNCP sous le numéro :
38142

Date de publication de la fiche :
18/10/2023

Date d'échéance de l'enregistrement :
18/10/2026

CERTIFICATEUR :

Organisme Certificateur de la Branche du Sport (OC Sport)

• COÛT ET PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

La formation est éligible à l'apprentissage (35 heures hebdomadaires) et à tous types de «statuts».

- **Financements dans le cas d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :**
  Les coûts pédagogiques de la formation sont totalement pris en charge par l'OPCO.

La formation peut être aussi totalement prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

- **Autres types de financements dans le cas d'une formation continue :**
  Les coûts pédagogiques de la formation sont de 7 200 € maximum (soit 12€ l'heure de formation).

Vous pouvez retrouver notre guide de financement, sur notre site internet (https://formation.lourugby.fr).

Organisme de formation : LOU RUGBY ASSOCIATION
N° déclaration d'activité : 84691642269 N° de Siret : 433 259 058 00041

• CALENDRIER DE FORMATION

SESSIONS DE FORMATION

MOIS	JOURNÉES (7H) DE FORMATION	PRÉSENTIEL	À DISTANCE
OCTOBRE 2025	2 & 3/10 - 9 & 10/10 - 16 & 17/10 - 23 & 24/10 - 30 & 31/10	75 HEURES	10 HEURES
NOVEMBRE 2025	6 & 7/11 - 13 & 14/11 - 20 & 21/11 - 27 & 28/11	60 HEURES	10 HEURES
DÉCEMBRE 2025	4 & 5/12 - 11 & 12/12 - 15 & 16/12 - 18 & 19/12	45 HEURES	10 HEURES
JANVIER 2026	8 & 9/01 - 15 & 16/01 - 22 & 23/01 - 29 & 30/01	61 HEURES	10 HEURES
FÉVRIER 2026	5 & 6/02 - 12 & 13/02 - 19 & 20/02 - 26 & 27/02	60 HEURES	10 HEURES
MARS 2026	5 & 6/03 - 12 & 13/03 - 19 & 20/03 - 26 & 27/03	60 HEURES	10 HEURES
AVRIL 2026	2 & 3/04 - 9 & 10/04 - 23 & 24/04 - 30/04	53 HEURES	10 HEURES
MAI 2026	7/05 - 20 & 21/05 - 28 & 29/05	38 HEURES	10 HEURES
JUIN 2026	4 & 5/06 - 11 & 12/06 - 18 & 19/06 - 25 & 26/06	60 HEURES	10 HEURES
JUILLET 2026	Accompagnement facultatif pour la 2ème session de certification : 9 & 10/07/2026	14 HEURES	/

SESSIONS DE CERTIFICATION

BLOCS DE COMPÉTENCES	SESSION 1	SESSION 2
BC 1	01/07/2026	17/08/2026
BC 2	01/07/2026	17/08/2026
BC 3	02/07/2026	18/08/2026
BC 4	03/07:/2026	18/08/2026

• LES LIENS UTILES

Page de la formation

Guide de financement

Fiche du diplôme

Alternance et emploi

CONTACTS

«Des formations performantes sur tous les terrains» !

Pour tout renseignement complémentaire, notamment pour la prise en charge de la formation, vous pouvez nous contacter :

[redacted] [redacted]

• DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Coordinateur pédagogique du TFP CDSSA :

Riadh DJAÏT
07 50 06 35 53
riadh.djait@lourugby.fr

• ADRESSE POSTALE

LOU RUGBY Organisme de Formation
349 Avenue Jean Jaurès - 69007 LYON
organisme.formation@lourugby.fr

lou_formation

LOU Formation

LOU FORMATION
https://formation.lourugby.fr